

Tarifs d'affiliations de Judo Québec & Judo Canada 2024-2025

Judo et Judo-Jujutsu

Division d'âge *		Nés en	Tarif d'affiliation pour 2024-2025
	U5 : Moins de 5 ans	2021 ou après	37 \$
Mini-poussin	U8 : Moins de 8 ans	2018, 2019 ou 2020	44 \$
Poussin	U10 : Moins de 10 ans (8 et 9 ans)	2016 ou 2017	48 \$
Benjamin	U12 : Moins de 12 ans (10 et 11 ans)	2014 ou 2015	78 \$
Minime	U14 : Moins de 14 ans (12 et 13 ans)	2012 ou 2013	78 \$
Juvenile	U16 : Moins de 16 ans (14 et 15 ans)	2010 ou 2011	104 \$
Cadet	U18 : Moins de 18 ans (16 et 17 ans)	2008 ou 2009	104 \$
Junior	U21 : Moins de 21 ans (18, 19 et 20 ans)	2005, 2006 ou 2007	104 \$
Senior	21 à 64 ans	2004 à 1961	104 \$
	65 ans et plus	1960 ou avant	18 \$
Ceintures noires			
Cadet	U18 : Moins de 18 ans (16 et 17 ans)	2008 ou 2009	114 \$
Junior	U21 : Moins de 21 ans (18, 19 et 20 ans)	2005, 2006 ou 2007	114 \$
Senior	21 à 64 ans	2004 à 1961	114 \$
	65 ans et plus	1960 ou avant	18 \$

*Notez que la division d'âge du membre est établie selon l'année civile se terminant au 31 décembre 2025 et non à la date d'anniversaire du membre.

Affiliations particulières			
Nom	Description	Durée de l'affiliation	Tarifs d'affiliation
Club	Frais d'enregistrement de dojo. Inclus l'assurance responsabilité civile.	Du 1 ^{er} septembre au 31 août	395 \$¹
Introduction²	Participants de programmes destinés à des communautés spécifiques	15 semaines de cours seulement*	20 \$
Programmes² associés reconnus	Participants aux programmes d'autodéfense	Du 1 ^{er} septembre au 31 août	20 \$
Parascolaire³	Seulement niveau garderie, primaire et secondaire. Exceptionnellement pour les étudiants en technique policière au Cegep. Les cours de judo ont lieu <u>entre</u> ou <u>immédiatement après</u> les cours d'école, jusqu'à la ceinture orange	Année scolaire	14 \$
Scolaire³	Seulement niveau garderie, primaire et secondaire. Exceptionnellement pour les étudiants en technique policière au Cegep. Les cours de judo ont lieu <u>pendant</u> les cours d'école, jusqu'à la ceinture orange.	Année scolaire	11 \$

¹ Rabais de 100\$ si un représentant du club est présent lors de l'AGA de l'année précédente.

² Lettre officielle obligatoire qui détaille le programme d'initiation avec la communauté spécifique ou d'autodéfense. L'entraîneur doit être certifié dans le programme d'auto-défense de Judo Canada pour bénéficier du tarif de programme reconnu.

³ Lettre d'attestation exigée par le milieu scolaire et/ou le programme.

➤ Date limite d'affiliations : 15 octobre (session automne), 15 février (session hiver).